

Zimbra

jeanpaul.gl@free.fr

---

## Evaluation de la Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc

---

De : jeanpaul gl <jeanpaul.gl@free.fr>

lun., 03 mai 2021 11:21

Objet: Evaluation de la Charte Forestière de Territoire du Haut-Languedoc

 Pièce jointe1 pièce jointe

À : Stagiaire2 <Stagiaire2@parc-haut-languedoc.fr>

Bonjour

Je réponds surtout en tant que petit sylviculteur ( inf à 20hect.) près de Saint Pons et délégué de l'association Maison Paysannes de France qui défend le petit patrimoine dont les habitations rurales et leur environnement.

### **Contenu de la Charte**

Après un diagnostic détaillé et très clair , les actions retenues ont suivi la plupart des enjeux déterminés et prévues notamment des principes à suivre.

Début 2017 nous (Délégation MPF) avons envoyé une contribution proposant deux actions:

\* Flyer promouvant le bois massif dans la construction et l'aménagement...

\* Banque interactive pour la vente et achat de gros bois et de feuillus en préalable aux contrats d'approvisionnement

De plus lors de la réunion du 16/2/18 du GT nous avons indiqué qu'il serait souhaitable de disposer d'un guide à destination des sylviculteurs pour la vente en bord de route, vente qui aurait pour intérêt de rapprocher la filière amont et aval ..... comme le souligne le diagnostic.

Enfin nous rajoutons que compte tenu de la multitude d'acteurs (de plus motivés), de la multitude d'actions à réaliser dont faire connaître... et surtout "marquer l'identité du territoire" la réalisation d'une SEMAINE ANNUELLE SUR LA FORET ET LE BOIS DANS LE HAUT LANGUEDOC serait tout à fait opportune.

### **Gouvernance et déroulement**

Malheureusement le changement de chargé de mission et surtout les mesures sanitaires ne l'ont pas facilité.

Les groupes de travail devaient approfondir les leviers d'actions..

Le groupe sur l'axe A: Valoriser la ressource... (5 actions) a été réuni à ma connaissance deux fois les


16/2/18 et 25/6/19 et de plus des restitutions d'actions localisés ont occupé une grande partie du temps.

Si des réunions en présentiel sont nécessaires (échanges en marge entre acteurs..) par contre avoir accès à un forum dédié à l'action et au détail de son avancement sur un site internet me semble au jour d'aujourd'hui incontournable

En espérant que ces propositions seront utiles  
je reste à votre disposition

Jean Paul Gleizes  
Délégué MPF 11  
Projet à Saint Pons

---

 CFT 2 note MPF.doc **CFT 2 note MPF.doc**  
29 ko

---